

PARTAGE TON REX

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

MARCHÉ

Marché de location-entretien de vêtements de travail
pour le personnel des collèges publics de Vendée



2024



MARCHÉ PUBLIÉ EN 2024

Dates d'exécution du marché : 2025-2030

Marché de location-entretien de vêtements de travail pour le personnel des collèges publics de Vendée (350 agents concernés pour une dotation de 8 000 vêtements), marché intégrant des considérations sociales (heures d'exécution obligatoires et critère dédié d'analyse des offres) et ayant fait l'objet d'un appel d'offres ouvert (marché à prix unitaires d'un montant estimé, sur 5 ans, d'un peu plus de 400 000 € HT).

Le département en quelques chiffres :

Un budget des marchés publics de plus de 100 millions d'€ HT / an.

Soit un peu moins de **15% du budget de la collectivité** (950 millions pour 2025).

Avec près de **50% de travaux, 1/3 de services** et un peu plus de **15% de fournitures**.

Le social représente un enjeu fort pour la collectivité : avec près de 44% des dépenses budgétaires.



QUEL ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR A IMPULSÉ CETTE DÉMARCHE ?

Depuis 2008, le Département, employeur d'agents dans les collèges, a l'obligation de leur mettre à disposition des vêtements de travail appropriés et donc régulièrement entretenus. Economiquement, et sur un plan fonctionnel, il est apparu préférable d'opter pour un marché de location - entretien plutôt que pour un marché d'achat de vêtements.

Avec 35 collèges publics et plus de 8000 vêtements à entretenir, il est en effet plus simple d'externaliser, (avec une économie d'échelle évidente) les prestations de blanchisserie plutôt que d'investir dans des équipements de nettoyage dans les collèges.



QUEL EST LE CONTEXTE POLITIQUE / ECONOMIQUE / SOCIAL ?

- La dualité d'agents dans les collèges (Etat / Département) et le contexte syndical font que ce type de marché est assez stratégique et nécessite que le besoin soit défini de manière précise et participative, ce pour une exécution sans accroc.
- Par ailleurs la question du développement durable est grandissante, depuis le code 2006, en matière de marchés publics, que ce soit sur un plan environnemental ou social (cf. loi Climat et Résilience du 22 août 2021, notamment, qui fait passer le développement durable d'une faculté à une obligation).
- Enfin en interne, une politique volontariste voulue par les élus avec une délibération de 2013 sur les clauses sociales, l'adhésion au RESECO en 2015 ou l'engagement de travaux, en mai 2024 pour adopter un SPASER à l'horizon 2026.



OBJECTIFS VISÉS

Un double objectif s'est imposé :

- 1 - Disposer de vêtements de travail confortables, fonctionnels, techniquement adaptés et entretenus régulièrement pour assurer la continuité des missions incombant aux agents dans les collèges.
- 2 - Intégrer des considérations (objet, critères d'analyse, clauses d'exécution,...), dans la définition des besoins, permettant de traduire concrètement des enjeux environnementaux et sociaux.





COMMENT AVEZ VOUS PROCÉDÉ CONCRÈTEMENT ?

Un service support (dans le cas présent **le service éducation**) au sein du Département, fait le lien avec les 35 collèges publics. A ce titre, il anime des temps de travail associant l'ensemble des collèges pour traduire et convenir d'une définition des besoins commune et tirer les leçons, le cas échéant, d'une exécution qui serait défailante.

Autre support, la **facilitatrice des clauses d'insertion** qui analyse, apprécie la faisabilité et propose les outils à utiliser pour traduire l'enjeu social dans les marchés comme celui-ci.

Quel a été votre rôle ?

Le service commande publique, au-delà de l'approche procédurale, est chargé d'accompagner les services dans la définition de leurs besoins, effet levier des marchés publics pour répondre aux enjeux du développement durable, de la transition écologique et de la nécessaire inclusion des publics, qui plus est dans un Département pour lequel les dépenses liées au social sont importantes.

2 profils ont dès lors été mobilisés : **conseil en achat public**, pour accompagner à titre de sourcing, benchmarking et évaluation des marchés sortants, et **juriste**, pour concrétiser le cahier des charges (critères et contrat).

Quelles actions particulières mises en place ?

Il y a eu combinaison de plusieurs leviers :

- Sur un **plan environnemental** : de manière assez classique, et peu discriminatoire pour ce marché, recours à un critère d'analyse d'offres pour 10% de la note obtenue par les candidats (50% sur la qualité écologique des vêtements et 50% sur la qualité écologique des conditions d'entretien)

- Sur un **plan social**, 3 types de considérations :

- **Heures sociales obligatoires** à l'exécution (400 heures par an, soit 2 000 heures en 5 ans),
- **Critère d'analyse des offres** dédié pour apprécier la performance en matière d'accompagnement et d'insertion des publics mobilisés pour la clause sociale (pour 10% de la note) et
- **Critère spécifique d'analyse des candidatures** pour s'assurer de la traçabilité des vêtements, notamment vis-à-vis des obligations de l'OIT (organisation Internationale du Travail).

Quelles ont été les difficultés ?

Il n'y a pas de difficulté particulière, plutôt une bonne collaboration en interne avec les services et acteurs concernés et peu de problèmes d'exécution remontés pour ce marché.



QUELS RÉSULTATS AVEZ-VOUS OBTENUS ?

- **Sur un plan environnemental :**

Un critère certes peu discriminant mais des vêtements proposés qui sont, pour la plupart, labellisés OEKO-TEX (garantissant des produits peu impactant pour la santé humaine) et des conditions de nettoyage optimisant l'énergie et les fluides (tunnels de lavage).

- **Sur un plan social :**

- Depuis 2016 les **heures sociales obligatoires ont doublé** (de 200h / an on est passé à 400h aujourd'hui), le prestataire (SLI BLANCHISSERIE), reconduit, ayant particulièrement bien joué le jeu avec **une dizaine de personnes éligibles** aux clauses sociales mobilisées.
- Le **critère d'analyse dédié est en outre un levier intéressant** qui permet objectivement de valoriser le sortant, qui se positionne nettement mieux que ses concurrents (apprécié par les élus car « local »).
- Petit bémol néanmoins sur **le critère d'analyse de la traçabilité** : éléments déclaratifs joints, permettant d'apprécier les fournisseurs de textile et les intervenants sur les étapes de la production jusqu'à la confection, avec quelques référentiels présentés, mais difficiles à vérifier / appréhender, qui plus est en analyse de candidatures.



ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSIONS

Ce marché a servi de marché « vitrine » en interne, vis à vis de services réticents à pratiquer les considérations sociales dans leurs marchés, qui montre que traduire le développement durable dans un marché n'est pas un frein et peut même s'avérer constituer un levier puissant pour faire de la transition écologique et de l'inclusion sociale, ce en permettant à une offre locale de se développer (cf. accessibilité économique de la commande publique aux acteurs du territoire, un des volets de notre futur SPASER).

Néanmoins, il y a toujours des marges de progression (critère d'analyse, sur l'accompagnement à l'insertion des publics, à affiner / cibler, qualité durable des vêtements à renforcer, cf. commerce équitable, mieux communiquer).



Retrouvez le témoignage vidéo de Mickaël TESSIER,
Adjoint au Chef du Service Commande Publique
Estelle BARK, Facilitatrice des Clauses Sociales
du Département de Vendée



ET RETROUVEZ LE DCE EN CLIQUANT ICI

resecô
Agir ensemble
pour une commande
publique durable


VENDÉE
LE DÉPARTEMENT